



Octobre 2021

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

Budget 2022

-509 EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE EN 2022

Moins qu'habituellement pensez-vous ? ne vous réjouissez pas trop vite !

Si les ministères de l'Éducation nationale seront quasi stables et ceux de l'Intérieur, de la Justice et des Armées se verront dotés de +2176 postes supplémentaires, à Bercy, ce sera encore et toujours la disette ! Car s'agissant des suppressions d'emplois ministérielles, c'est encore une fois Bercy qui portera l'essentiel de l'effort, avec un schéma d'emplois en baisse de près de 1 500 ETP !!!

Une raison supplémentaire pour être en grève demain !

FO DGFIP 5 OCTOBRE
Journée de mobilisation et de grève
TOUS CONCERNÉS
À LA DGFIP AUSSI !

Groupe de Travail « Réseau de l'action sociale »

QUAND C'EST FLOU... IL Y A UN LOUP !

Après le démantèlement partiel des résidences de vacances d'EPAF, le Secrétariat Général s'attaque maintenant au réseau déconcentré de l'action sociale. Lors du groupe de travail du 21 septembre Bercy a précisé les trois objectifs de cette réforme pour laquelle elle a reçu un mandat du ministre :

- Amélioration des prestations,
- Maintien d'un réseau dédié à l'action sociale avec un nouvel échelon régional et un échelon départemental conservé,
- Maintien d'un dialogue social départemental CDAS et des crédits d'initiative locale.

FO Finances ne voit pas en quoi un changement d'organisation du réseau peut améliorer les prestations ? En revanche, la pérennité des CDAS est un élément important, tout comme le maintien des compétences de cette instance avec des crédits dédiés. Quant au maintien d'un réseau de proximité départemental, à ce stade il est prématuré d'en évaluer la portée au vu du projet global.P

Pour justifier cette réforme, Bercy a insisté sur l'isolement ressenti et souvent réelle des délégués départementaux

actuels : **FO Finances** a rappelé que cet isolement était dû en grande partie aux suppressions d'assistants de délégation au fil du temps. De plus en plus de délégués sont seuls dans leur département et de plus en plus de départements n'ont plus de délégué. Lire la suite sur notre page consacrée à la réforme de l'Action sociale.



TOUS LES AGENTS SONT CONCERNÉS

Restauration, logements, berceaux, Arbre de Noël, sorties, conférences, etc

COMPTE RENDU du GT du 9 septembre 2021

PROJET DE CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le 9 septembre 2021, a eu lieu un groupe de travail, portant sur ce projet qui vise à mettre en œuvre une des dispositions de la loi de transformation de la Fonction publique autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnance et à publier ce code.

Conformément aux objectifs de cette loi, les motifs invoqués pour le réaliser sont la simplification et le rapprochement public/privé.

Plus précisément, l'exercice consiste à substituer un code à l'ensemble des titres du Statut général des fonctionnaires. Or, de nombreuses études juridiques montrent les dangers de la codification, même lorsqu'elle s'exerce à droit constant.

Il est clair, et la DGAFP l'a en partie reconnu, qu'il n'y a rien de neutre dans cette codification, tout est choix politique, du plan à la réécriture.

Pour **FO**, l'argument utilisé pour justifier la suppression du Statut général des fonctionnaires au profit d'un code général de la fonction publique n'est pas acceptable.

Pour **FO**, ce code est une entreprise de simplification et de déréglementation contre les garanties du Statut général des fonctionnaires et l'existence même de ce statut.

EXTERNALISATION ENCORE ET TOUJOURS

Le canard enchaîné, dans un article du 18/08, dévoilait que la DGFIP venait de passer un marché public de 12 millions d'euros avec les sociétés GOOGLE et CAPGEMINI pour sous-traiter les contrôles des déclarations des taxes foncières des contribuables français (piscines non déclarées,...). La DGFIP n'a vraiment pas honte d'ouvrir ses données fiscales à des GAFA qui sont loin d'être exemplaires en matière fiscale contrairement aux agents de la DGFIP !

